



SERVICE JEUNESSE  
LES MONTILS – CANDE SUR BEUVRON – MONTHOU SUR BIEVRE  
Téléphone : 02 54 44 11 58 ou 06 31 06 74 72  
Mail : jeunesse.les.montils@orange.fr

**OBJET : INFORMATION DES FAMILLES SUR LES NOUVELLES MODALITES DE REGLEMENT DES FACTURES DU  
CENTRE DE LOISIRS**

Le 1<sup>er</sup> février 2024

Mesdames, Messieurs,

Suite aux retours de plusieurs familles, concernant le délai trop long entre les présences au centre de loisirs et le prélèvement bancaire de la facture, nous vous informons de nouvelles modalités de paiement de ce service.

**Pour les familles en prélèvement bancaire :**

La facturation du mois M sera établie entre le 1<sup>er</sup> et 5 du mois M+1, ce qui pourrait permettre un prélèvement entre le 10 et le 15 de chaque mois.

Exemple : les mercredis de janvier seront prélevés le 15 février.

**Attention :** la facture de décembre va être prélevée le 9 février. Cela fait deux prélèvements en 1 mois mais il n'y a que les mercredis à facturer (contrairement aux mois suivants qui comportent des périodes de vacances, donc des factures plus conséquentes).

Puis le 15 mars seront prélevées les inscriptions du mois de février, et ainsi de suite.

**Pour les familles n'étant pas encore en prélèvement bancaire :**

La Régie (possibilité de payer par chèques, espèces, ANCV au sein de la Mairie) va être clôturée d'ici quelques mois. Vous ne pourrez donc plus venir régler vos factures au service jeunesse.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Opter dès maintenant pour le prélèvement bancaire en nous retournant le mandat de prélèvement SEPA ci-joint (ou téléchargeable sur le site) accompagné d'un RIB,
- Attendre les autres possibilités de paiement qui vous seront proposées par la Trésorerie après la fermeture effective de la régie.

Ces changements nous semblent nécessaires pour rapprocher le règlement des factures au plus près du service rendu et possibles grâce aux modalités de règlement offertes par la Trésorerie qui sont équivalentes à celles de la Régie.

Nous vous remercions de votre compréhension. Karine Alibert, coordinatrice du service jeunesse, reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à l'appeler, c'est plus rapide que par mail et plus facile de s'expliquer.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Françoise MICELI,  
Conseillère déléguée à la jeunesse

